Introduction

« Mon cuers, mon cors et ma vie
Ma hautesse et mes henors[1]. »
Pierre de Dreux, dit Mauclerc,
duc de Bretagne (1213-1237-1250).

Même si quelques difficultés existent, l'époque des ducs de Bretagne de la maison de Dreux (1213-1341) est un beau XIIIe siècle. Après les troubles qui marquent l'arrivée de Pierre de Dreux au pouvoir, le duché s'engage dans une longue période de paix, rarement troublée. Les ducs en profitent pour améliorer la gestion de leur Domaine et l'on passe peu à peu d'une gestion seigneuriale classique à une structure plus élaborée et certainement plus efficace. Le travail que nous présentons est une étude sur les hommes qui servent le duc aux XIIIe et XIVe siècles. Il s'agit de décrire les rouages administratifs mais aussi d'essayer de comprendre les étapes des changements, les motivations du prince ou encore d'approcher l'idée que ces hommes se font du pouvoir. Une autre question apparaît en filigrane, celle de savoir si l'administration d'une principauté comme l'est la Bretagne au début de la période, peut être assimilée à un État.

Les limites chronologiques du sujet s'imposent d'elles-mêmes. En 1213, après l'éviction des Plantagenêts par Philippe Auguste et une période incertaine qui voit deux ducs plus ou moins fantoches se succéder, une nouvelle dynastie se met en place en la personne de Pierre de Dreux à qui succèdent Jean le Roux, Jean II, Arthur II et Jean III. Cette date de 1213 correspond de plus à des changements sensibles dans l'organisation du duché car le nouveau duc, formé à l'école capétienne, applique des méthodes nouvelles. Même l'architecture s'en ressent comme l'atteste le plan « philippien » du nouveau château de Suscinio. De la même façon, le terme de l'étude est très clair. La mort sans héritier ni testament de Jean III en 1341 et la guerre de Succession qui en découle forment un excellent terminus pour cette étude. La guerre entraîne des changements importants dans les structures administratives du duché, la partition du personnel entre Blois et Montfort,

1. ADIV, 1 F 611.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

et la victoire de Jean IV en 1364 montre une ambition nouvelle, celle de la marche vers un État souverain comme l'a bien montré Jean Kerhervé[2].

Les limites géographiques ont été un peu plus délicates à déterminer. Nous avons choisi d'étudier la Bretagne *stricto sensu*, laissant de côté le comté de Richemont et la vicomté de Limoges. Ces deux ensembles ont des histoires et un personnel spécifiques et demandent une étude particulière. En revanche, nous avons conservé quelques seigneuries éparses comme Montfaucon ou Champtoceaux qui, si elles se situent dans le royaume, sont administrées par du personnel breton et sont liées à la vie des ducs. Les frontières ne bougent semble-t-il presque plus, sauf temporairement sous Pierre de Dreux qui reçoit du roi de grands ensembles de l'Ouest du royaume, mais sans lendemain. Des terres extérieures au duché entrent par héritage ou échange mais sans grande importance sur le fonctionnement global de la principauté. En revanche, le domaine ducal est assez mouvant, au moins sous les règnes de Pierre et de son fils et nous nous sommes attaché à suivre ces évolutions.

Le Moyen Âge a fait l'objet de toutes les attentions de la part des historiens français et l'on a vu fleurir depuis une quinzaine d'années une série d'excellents manuels sur la naissance de l'État moderne[3]. Certaines périodes et certains sujets ont plus attiré que d'autres et on notera en particulier l'importance des travaux sur les Plantagenêts, dans la lignée des recherches de Martin Aurell, ainsi que le renouveau concernant les Rois maudits, après l'impulsion donnée par Élisabeth Lalou. À l'inverse, on relève la relative discrétion du XIIIe siècle proprement dit. Pour ce qui est de la prosopographie et de l'étude des entourages princiers, des travaux viennent couvrir un certain nombre de domaines et quelques volumes de colloques et de mélanges ont apporté des éléments de comparaison.

Dans le royaume, les règnes de Philippe Auguste, Louis IX et Philippe IV ont été magistralement étudiés et nous mentionnerons les biographies de John Baldwin, *Philippe Auguste*, Jean Richard, *Saint Louis* de même que celle de Jacques Le Goff et le *Philippe le Bel* de Jean Favier. Pour ce qui est des serviteurs du prince, la fin du XIIIe siècle et le bas Moyen Âge ont été traités par les participants au volume d'hommage offert à Jean Favier et

2. On lira en particulier l'introduction et la conclusion de Kerhervé Jean, *L'État breton aux 14e et 15e siècles. Les ducs, l'argent, les hommes,* 2 vol., Paris, Maloine, 1987, en particulier la réflexion chronologique et historiographique, p. 4 *sq*.

3. Plus ancien, Lot Ferdinand et Fawtier Robert (dir.), *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, 3 vol., Paris, Presses universitaires de France, 1957-1962 ; plus récemment, les ouvrages de Guillot Olivier, Rigaudière Albert et Sassier Yves, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, 2 vol., Paris, Armand Colin, 1994 ; Collard Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (Ve-XVe siècle)*, Paris, Hachette, 1999 ; Kerhervé Jean, *Histoire de la France. La naissance de l'État moderne, 1180-1492*, Paris, Hachette, 1998.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

plus récemment dans celui offert à Jean Kerhervé[4], ouvrages qui viennent compléter des travaux plus anciens comme ceux de Dupont-Ferrier ou plus récemment ceux d'Élisabeth Lalou, Vincent Tabagh, Olivier Canteaut et Christelle Balouzat-Loubet[5].

La situation est un peu la même en Bretagne. Autant le bas Moyen Âge breton, guerre de Succession et temps des Montforts, a été labouré par les historiens et a fait l'objet de synthèses brillantes et d'études de détail fouillées[6], autant l'époque des ducs de la maison de Dreux a été négligée. Le sujet a pourtant déjà été travaillé, mais anciennement. Les bases chronologiques ont été établies par La Borderie et des auteurs se sont intéressés aux officiers comme Planiol, Renaudin, Delaporte et Montigny[7].

Cependant, ces travaux souffrent de quelques limites, soit que le temps des Dreux ne soit qu'une partie du travail, souvent écrasée par le bas Moyen Âge, soit que l'approche se limite au fonctionnement administratif, soit qu'elle soit en partie impressionniste. En même temps que nous étudiions ce sujet, nous avons fait travailler nos étudiants en maîtrise puis en master. Qu'ils soient ici vivement remerciés ! Cela nous a permis de mieux comprendre cette époque[8]. Les grands axes de ces recherches ont porté sur les grands cadres de la société (biographies des ducs et des duchesses, prosopographie des évêques, noblesse…) et sur l'édition de sources. Dans

4. Kerhervé Jean et Rigaudière Albert (dir.), *Finances, pouvoir et mémoire. Hommage à Jean Favier*, Paris, Fayard, 1999 ; Cassard Jean-Christophe, Coativy Yves, Gallicé Alain et Le Page Dominique (dir.), *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

5. Dupont-Ferrier Gustave, *Gallia regia ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, 6 vol., Paris, 1942-1946 ; Lalou Élisabeth, *Gallia regia Philippica*, en ligne depuis 2010 ; Tabbagh Vincent, *Fasti ecclesiae Gallicanae. Diocèse de Rouen (1200-1500)*, Turnhout, 1998 ; Canteaut Olivier, *Gouvernement et hommes de gouvernement sous les derniers capétiens (1314-1328)*, thèse, Paris, 2005 ; Balouzat-Loubet Christelle, « Les officiers de Mahaut, comtesse d'Artois (1302-1329) », *ABPO*, 2009/1, p. 145-164.

6. Grandes synthèses de qualité : Leguay Jean-Pierre et Martin Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale*, Rennes, Ouest-France, 1982 ; *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003, pour ne citer que les plus lues ; travaux de Jean-Christophe Cassard sur la guerre de Succession, de Michael Jones sur Jean IV, de Jean Kerhervé sur les gens de finances, de Jean-Pierre Leguay sur les villes, d'Hervé Martin sur les ordres mendiants, etc.

7. Planiol Marcel, *Histoire des institutions de la Bretagne*, 5 vol., Mayenne, Association pour la publication du manuscrit de Marcel Planiol, 1981-1984 ; Renaudin Yves, *Les domaines des ducs de Bretagne. Leur administration du* XIIIe *au* XVe *siècle*, thèse de l'École des chartes, 1957 ; Delaporte Raymond, *Les sergents, prévôts et voyers féodés en Bretagne des origines au début du* XVe *siècle*, thèse, Rennes, 1938 ; Montigny Jean-Loup, *Essai sur les institutions du duché de Bretagne à l'époque de Pierre Mauclerc et sur la politique de ce prince (1213-1237)*, Paris, La Nef de Paris, 1961.

8. Nous ne pouvons pas tous les citer ici mais nous les remercions tous vivement. Les grands axes ont été les biographies ducales avec par exemple Ancher Isabelle, *Pierre de Dreux* ; Le Corre Kévin, *Arthur II* ; des inventaires d'archives privées par Le Coadou Séverine, *Description du chartrier de La Granville* ; Morque Amandine, *Inventaire du fonds d'archives de Keroulas* ; des aspects symboliques, des seigneuries, etc. Un gros effort a porté sur l'édition de documents et le lecteur trouvera de nombreuses références aux travaux de Marjolaine Lémeillat sur les actes de Pierre de Dreux et de son fils Jean ou encore à ceux de Marine Fichou sur les archives des Blancs-Manteaux sans compter la transcription et traduction des passages inédits de la *Chronique* de l'Anonyme de Saint-Brieuc par Sophie Le Goff et Carole Vigouroux.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

ce dernier domaine, on relèvera que de nombreux documents inédits ont été publiés par des universitaires comme Michael Jones ou des étudiants.

Le cœur de l'étude porte sur le personnel qui sert le duc. Pour pouvoir l'étudier, il a fallu dans un premier temps repérer les actes ducaux conservés et préciser les structures administratives de la Bretagne, les contours du domaine, les principales résidences de la famille ducale. Nous avons ensuite dressé une liste des serviteurs et des proches du duc. Cette nébuleuse est renseignée par les actes des ducs, les comptes, etc. Pour cela, il a fallu appliquer les méthodes habituelles de la prosopographie. Cela nous a permis de dénombrer 784 personnes qui ont servi comme fermiers ou officiers mais le travail de dépouillement a été bien plus important puisque la base brute de travail fait 510 pages et rassemble un corpus d'environ 1 600 personnages : serviteurs réels et présumés, parents, proches et homonymes. Il ne fallait en effet pas se priver de renseignements annexes. Le cas de certaines familles qui ne fournissent qu'un ou deux officiers mais dont tous les membres bénéficient des faveurs ducales nous aurait échappé si nous n'avions pas procédé ainsi.

Ce travail s'est effectué dans la durée. Après un long et astreignant travail de pointage, nous avons élaboré des fiches biographiques qui font apparaître tout ce qui est connu sur le personnage étudié. Souvent, il a aussi fallu ne pas séparer l'homme de ses proches pour bien le situer dans le monde dans lequel il évolue. Cette démarche nous a parfois amené sur des fausses pistes comme avec la famille Le Bœuf, dont on sait désormais que ses membres sont proches du duc ou de ses serviteurs mais sans jamais vraiment le servir semble-t-il, en attendant qu'un acte oublié vienne dire le contraire. Le corpus n'a été arrêté que pour les besoins de la soutenance de l'habilitation car, comme toujours dans ce genre de travaux, l'étude répétée du corpus et des sources amène à l'amender et à le compléter.

Certains personnages sont relativement bien documentés, avec des bonnes surprises comme pour les Montbourcher[9]. D'autres sont correctement connus mais avec des informations peu utiles à notre propos. C'est le cas de Juhel de Mayenne, sur lequel on possède beaucoup de choses sur ses aumônes mais très peu sur son rôle comme sénéchal de Bretagne, ou encore Renaud dont la carrière d'évêque de Cornouaille est bien mieux connue que celle de chancelier. Beaucoup de fiches biographiques sont peu remplies, avec quelques mentions éparses qui permettent de dire qu'ils sont fermiers ou clercs, mais avec une ou deux lignes seulement de biographie. Enfin, nous avons une liste impressionnante de gens qui n'apparaissent qu'une fois et dont on ne sait presque rien[10].

9. C'est le cas des Montbourcher. Une page d'un volume des Blancs-Manteaux, BnF, ms. fr. 18701, f° 109 (extraits des registres des comptes de Paris) porte, pour une raison indéterminée, une liste d'actes inédits du XIIIe siècle qui viennent compléter très efficacement ce que l'on sait sur cette famille.

10. C'est le cas par exemple de Roger de La Forge dont la fiche se résume à ceci : 1305 : il apparaît dans la liste des valets de métiers, palefreniers et messagers du compte d'Auberi, La Borderie Arthur de, « Derniers jours et obsèques de Jean II, duc de Bretagne (1305) », *BMSAIV*, 1880, p. 46.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

La première difficulté se situe au niveau des sources, dans l'immensité des pertes que l'on peut mesurer de loin en loin. Dans le compte de la Toussaint 1287 des exécuteurs testamentaires de Jean le Roux apparaît une série de 28 noms d'agents (fermiers, sénéchaux, chapelains et châtelains…). Si on la confronte avec d'autres documents de la même époque, on constate qu'ils ne figurent nulle part ailleurs à l'exception d'un homme qui est déjà connu par un autre document[11]. Cela montre le vide documentaire considérable, surtout pour les agents subalternes et les fermiers. Sans comptabilité, l'essentiel des serviteurs du prince disparaît sans laisser de traces car les actes ducaux, systématiquement dépouillés, sont pauvres en renseignements[12]. À l'inverse, comme il y a relativement peu de textes, la documentation imprimée est riche et accessible, quoiqu'un peu dispersée, avec quelques petits dangers bien connus des historiens. On possède ainsi pour les années 1260 des comptes très intéressants mais mal datés[13]. Ils donnent des informations nombreuses sur quelques années mais on ne peut pas suivre les hommes car les dates sont imprécises. D'autres problèmes se posent quant à la fiabilité des documents édités. C'est le cas des six volumes d'actes édités par Geslin de Bourgogne et Barthélemy, qui fourmillent d'erreurs, de lectures rapides des noms propres, d'une tendance à écarter des passages difficilement lisibles[14]… Autre difficulté, la non-possibilité de consulter les actes originaux. Pour des raisons de protection et parce qu'ils ont été microfilmés dans le passé, puis du fait qu'ils sont en cours de numérisation, les actes du Trésor des chartes des ducs de Bretagne ne sont pas consultables. Il a donc fallu se rabattre sur les microfilms du Centre de recherche bretonne et celtique, certains devenus difficilement lisibles.

Les écueils propres à l'étude prosopographique sont aussi nombreux. Il faut en premier lieu se garder des évidences et des redites. Il semble, par exemple, évident que les châtelains sont nobles du fait qu'ils résident

11. Raoul de La Cour, pour la terre de Duault, qui apparaît déjà en 1270, si tant est que ce soit le même, La Borderie Arthur de, « Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (xie, xiie, xiiie siècles) », *BMSAIV*, 1889, p. 259. Cela se manifeste aussi par les lacunes dans les séries de serviteurs, y compris des puissants comme les sénéchaux.
12. Sous les derniers Plantagenêts, l'habitude est de nommer les témoins en fin d'acte alors que le silence est de mise sous les Dreux.
13. C'est, par exemple, le cas des comptes des années 1260 publié par dom Morice, Pocquet du Haut-Jussé, La Borderie et Renaudin d'après des fragments sauvés dans le trésor de la rue des Caves ou dans les reliures des registres de l'actuel département de Loire-Atlantique et qui sont datés des années 1260 sans que l'on puisse être plus précis, sauf hasard d'une date au sein du texte.
14. On note en particulier des confusions entre dates ancien style/nouveau style, hospitaliers/hôpitaux, lecture erronée de texte, surtout les noms propres, élimination de passages selon des critères difficiles à définir comme c'est le cas pour le testament de Guillaume de Penmarc'h, évêque de Saint-Brieuc à la fin du xve et au début du xvie siècle, largement tronqué… L'ouvrage est néanmoins très utile par l'ampleur des sources publiées, Geslin de Bourgogne Jules de et Barthélemy Anatole de, *Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments*, 6 vol., Saint-Brieuc/Paris, Guyon frères/Dumoulin, 1855-1879. Dans la mesure du possible, nous avons vérifié les transcriptions dans les actes originaux. On trouve d'autres petits soucis ailleurs comme le problème de lecture des noms bretons dans Rosenzweig Louis, *Cartulaire général du Morbihan*, Vannes, Lafolye, 1895.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

dans un château fort et possèdent des prérogatives judiciaires, financières et administratives. C'est sans doute le cas mais rien ne vient l'attester définitivement. Comme les sources sont désespérément limitées, de nombreuses questions sont restées sans réponse d'où, au fil des pages, un grand nombre de « sans doute » ou « probablement ». Autre danger, la reprise de ce qui est dans tous les livres. Il semble évident à de nombreux auteurs que la carte des baillies, sous prétexte que le *Livre des ostz* en donne une trame qui est celle du bas Moyen Âge, est arrêtée en 1294. Les sources viennent contredire cette affirmation et montrent que les choses sont fluctuantes, au moins jusqu'à la guerre de Succession. L'approximation chronologique guette aussi l'historien. Il est pratique d'imaginer qu'une structure établie anciennement dure sans grand changement. L'étude de détail montre, par exemple, que les fonctions de clercs et châtelains apparaissent dans le courant de la période et sont certainement le reflet des changements administratifs qui marquent la seconde moitié du règne de Jean le Roux.

Le travail de pointage recèle aussi ses propres pièges, surtout pour une époque où les noms de famille sont parfois vagues voire inexistants ou mouvants. Les difficultés anthroponymiques sont légion. Il y a tout d'abord le problème des hommes qui n'ont pas de nom, comme les nombreux Guillaume du début du XIIIe siècle, et celui de ceux qui portent le nom de leur paroisse d'origine comme Marc, Guiot, Jacques et Jean d'Auray qui figurent dans les comptes de la fin du règne de Jean II et dont on ne sait s'ils ont un quelconque lien de parenté. On trouve aussi quelques sobriquets problématiques. Il est pour l'instant impossible de savoir si le Saussier, valet de l'Hôtel de Jean II, et Sauzic sont ou non le même personnage. On a peut-être affaire à une seule personne avec surnom en français et en breton ou à un valet et à son aide. On peut tout de même légitimement penser qu'un des deux est bretonnant. Dans le même ordre d'idée, on trouve quelques faux amis comme cet Éon Le Veneur qui est sénéchal féodé de Quintin pour Rohan, sans doute l'héritier d'un serviteur subalterne[15]. Il en va de même pour Riou de La Bouteillerie dont le nom n'indique pas vraiment qu'il est châtelain de Carnoët. Enfin, on trouve tous les Le Meunier, Le Monnier, Le Clerc, Le Forestier dont on ne sait pas toujours s'il s'agit d'un nom ou d'un sobriquet. Notons d'ailleurs que ce n'est pas parce qu'ils apparaissent dans les actes ducaux que l'on peut pour autant dire qu'ils sont au service du duc, ni à quel titre. Être meunier au service d'un fermier ducal n'est pas être, à proprement parler, au service du duc. Dans le même ordre d'idée, on constate que beaucoup de fermiers figurent dans l'exécution du testament de Jean II lors de dédommagements pour la construction d'un rempart, du couvent des Carmes de Ploërmel, etc. Ceux

15. 1341 ; BnF, ms. fr. 22338, f° 157 ; Fichou Marine, *La famille de Rohan dans le fonds des Blancs-Manteaux*, mémoire de master 2, Brest, 2010, p. 178.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr

qui n'ont pas de problèmes apparaissent sans doute beaucoup moins dans la documentation.

❧

À l'arrivée, plusieurs questions trouvent des éléments de réponse. Après avoir présenté le duché de Bretagne dans ses grandes lignes aux XIIIe et XIVe siècles ainsi que les sources à la disposition de l'historien, nous entrerons dans le vif du sujet. Dans un premier temps, il convient de décrire le Domaine, base du pouvoir ducal, et son fonctionnement quotidien, puis les instances centrales de gouvernement sans oublier les lieux de pouvoir. Ensuite, il est utile de voir fonctionner l'Hôtel et de mieux connaître les hommes qui entourent et servent le duc au quotidien. Enfin, il faut ouvrir la focale pour regarder travailler tous ceux qui représentent le prince dans les baillies, châtellenies jusqu'au niveau le plus proche de la population. Le dernier chapitre porte sur les avantages divers que peuvent attendre les hommes du duc de l'exercice de leur métier. Au terme de ces études particulières, en conclusion, nous envisagerons la question de l'existence d'un État.

Aux origines de l'État breton – Yves Coativy
ISBN 978-2-7535-7828-9 — PUR, 2019, www.pur-editions.fr